



## Conseil d'administration

317<sup>e</sup> session, Genève, 6-28 mars 2013

GB.317/PFA/11

Section du programme, du budget et de l'administration  
Segment des questions de personnel

PFA

Date: 21 janvier 2013

Original: Anglais

### ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Questions relatives aux pensions: Rapport du Conseil de gestion de la Caisse de versements spéciaux

#### Objet du document

La Caisse de versements spéciaux est un fonds d'aide financière destiné aux anciens fonctionnaires du BIT (ou aux conjoints survivants bénéficiaires de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies). L'aide est fournie sur la base de besoins financiers définis selon des critères précis qui sont énoncés dans le mandat de la Caisse approuvé par le Conseil d'administration. Le rapport annuel du Conseil de gestion de la Caisse a été examiné en mars 2012 (313<sup>e</sup> session).

Suite à la démission de l'une des membres du Conseil, le Bureau propose au Conseil d'administration de nommer M<sup>me</sup> Margaret Kearns, fonctionnaire aux ressources humaines du BIT à la retraite, au Conseil de gestion (voir projet de décision au paragraphe 6).

**Objectif stratégique pertinent:** Gouvernance, appui et management.

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Sous réserve d'une décision du Conseil d'administration.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Aucun.

**Unité auteur:** Département du développement des ressources humaines (HRD).

**Documents connexes:** GB.313/PFA/INF/6/2; GB.244/PFA/10/8; GB.254/PFA/10/13.



1. Depuis son dernier rapport, qui a été examiné par le Conseil d'administration à sa 313<sup>e</sup> session (mars 2012) <sup>1</sup>, le Conseil de gestion de la Caisse de versements spéciaux s'est réuni une fois le 18 avril 2012.

## **Versements autorisés pour 2012 lors de la 73<sup>e</sup> session à la Caisse de gestion (avril 2012)**

2. Le Conseil de gestion a autorisé des versements pour un montant de 136 313 dollars des Etats-Unis à payer en quatre fractions trimestrielles durant l'année 2012. Ce montant correspondait à quatre versements effectués en vertu du mandat amendé en 1989 <sup>2</sup> et à huit versements effectués en vertu du mandat amendé en 1992 <sup>3</sup>. La moyenne d'âge des bénéficiaires était de 77 ans. La moitié des dépenses ont été affectées en francs suisses. Durant les dernières années, le nombre de bénéficiaires est resté dans les limites de 11 à 15 personnes.
3. Comme les années précédentes, le Conseil de gestion a consenti des versements en fonction des critères définis dans son mandat et a accordé une attention particulière à certaines situations individuelles difficiles. Pour pouvoir bénéficier de l'assistance de la Caisse, les anciens fonctionnaires ou les conjoints survivants doivent avoir un revenu annuel net inférieur à 70 pour cent du traitement local correspondant au grade G.1 step 6 versé au personnel de la catégorie des services généraux dans le pays de résidence <sup>4</sup>.

## **Remplacement d'une membre du Conseil de la Caisse de versements spéciaux**

4. Conformément au mandat en vigueur, le Conseil d'administration nomme trois membres du Conseil. Les membres ne peuvent être membres ni du Conseil ni du personnel. L'une des membres du Conseil, M<sup>m</sup>c Gabriele Stoikov, a démissionné après six années de service. Les deux autres membres du Conseil sont M<sup>m</sup>c Susan Hudson, une fonctionnaire des ressources humaines du BIT à la retraite, et M. Thierry Montant, directeur d'une caisse de pensions suisse qui intervient aussi comme représentant à la Conférence internationale du Travail au sein de la Caisse commune des pensions du personnel du BIT. Pour limiter les frais de transport, les membres doivent vivre dans la région de Genève. Le Directeur général recommande que M<sup>m</sup>c Margaret Kearns soit nommée pour occuper ce poste vacant, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.
5. M<sup>m</sup>c Kearns est une ancienne fonctionnaire du BIT où elle a travaillé pendant trente-six ans (entre 1973 et 2009). Elle a, dès le début de sa carrière, occupé des postes administratifs dans divers départements techniques à Genève. M<sup>m</sup>c Kearns a travaillé pendant douze ans au bureau régional de l'OIT pour l'Afrique à Addis-Abeba ainsi qu'à Abidjan. Avant de partir à la retraite, elle a géré des plans d'indemnisation et d'assurance du personnel du Département du développement des ressources humaines à Genève. M<sup>m</sup>c Kearns a

<sup>1</sup> Document GB.313/PFA/INF/6/2.

<sup>2</sup> Document GB.244/PFA/10/8.

<sup>3</sup> Document GB.254/PFA/10/13.

<sup>4</sup> Le salaire annuel au grade G.1/6 s'élève actuellement à 61 608 francs suisses en Suisse et à 28 458 euros en France.

également joué le rôle de facilitatrice dans les mécanismes informels de règlement des différends au Bureau. Elle est ressortissante du Royaume-Uni et parle couramment le français.

**Projet de décision**

- 6. *Le Conseil d'administration nomme M<sup>me</sup> Margaret Kearns membre du Conseil de gestion de la Caisse de versements spéciaux, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.***